

N° 56 Mois d'août 2013

Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot du Maire



Vous trouverez dans ce bulletin municipal qui arrive au beau milieu de l'été deux pages complètes sur le budget de la commune 2013. Une nouveauté, la création d'un budget annexe pour le lotissement.

Huit années après le commencement du projet de Guilhemblanc, la commune d'Aignan a fait le choix de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouvait pour ce dossier. La ressource financière n'étant pas disponible, le pari a été fait de concentrer toutes les ressources de la commune sur cet investissement. Après la réalisation des travaux de finition qui sont engagés, la commune se chargera de commercialiser les 18 lots constructibles. La vente des terrains facilitera l'installation de nouvelles familles sur notre commune. La construction de ce lotissement d'habitation avait pour but de rompre avec les conséquences économiques engendrées par la baisse de la démographie. Nul doute que chacun d'entre nous aura maintenant à cœur de participer à la réussite de ce projet qui permettra d'inverser la tendance, de dynamiser la vie de nos services et de notre économie locale.

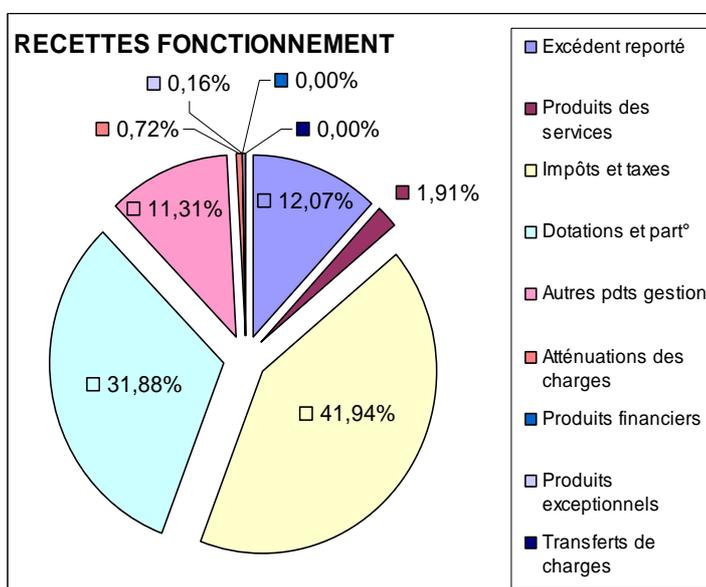
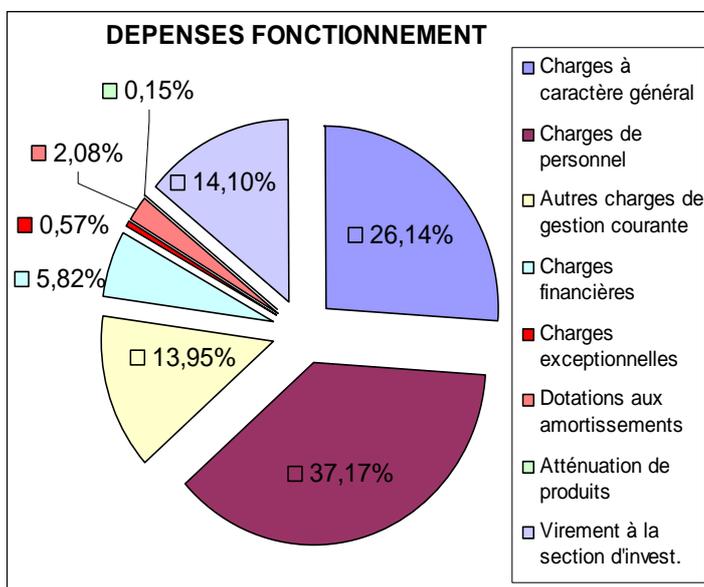
J'espère que cet été enfin arrivé vous permettra de profiter de moments de convivialité en famille, entre amis, ici, à Aignan, ou ailleurs.

Je vous souhaite de passer une très agréable fin d'été.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE d'AIGNAN 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	117803,57
011	Charges à caractère général	255050,00	70	Produits des services	18620,00
012	Charges de personnel	362700,00	73	Impôts et taxes	409194,00
65	Autres charges de gestion courante	136145,00	74	Dotations et part°	311085,00
66	Charges financières	56800,00	75	Autres pds gestion	110350,00
67	Charges exceptionnelles	5600,00	013	Atténuations des charges	7000,00
68 (042)	Dotations aux amortissements	20284,00	76	Produits financiers	40,00
014	Atténuation de produits	1500,00	77	Produits exceptionnels	1600,00
023	Virement à la section d'invest.	137613,57	79	Transferts de charges	
			72	Travaux en régie	
TOTAL		975692,57			975692,57



BUDGET PRIMITIF COMMUNE d'AIGNAN 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS FINANCIERES

DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	21706,27	001	Excédent reporté	0
16	Remboursement prêts	300178,49	10	Ressources propres ext.	74802,00
165	Cautions	3000,00	1068	Affectation résultat	177800,54
			16	Emprunts	61000,00
			165	Cautions	3000,00
	TOTAL	324884,76	28(040)	Amortissements immob°	20284,00
			021	Virement de la section FT	139010,51
			024*		1305,00
					477202,05
			13	Autofinanc	185889,96
					152317,29
					338207,25
2763		0			0
		152317,29			0
		0			0
	TOTAL SECTION	663092,01			663092,01

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT AIGNAN 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	27017,79
011	Charges à caractère général	24996,00	70	Produits des services	60200,00
012	Charges de personnel	8000,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	2000,00	74	Dotations et part°	1700,00
66	Charges financières	4560,00	75	Autres ppts gestion	100,00
67	Charges exceptionnelles	150,00		Atténuations des	
68 (042)	Dotations aux amortissements	23269,38	013	charges	
014	Atténuation de produits	6200,00	76	Produits financiers	0
023	Virement à la section d'invest.	23760,41	77	Produits exceptionnels	0
			777/042	Transferts de charges	3918,00
			72	Travaux en régie	
TOTAL		92935,79			92935,79

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT AIGNAN 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit reporté	0	001	Excédent reporté	28656,68
16	Remboursement prêts	8260,00	10	Ressources propres ext.	2532,00
139(040)	Subventions d'équipement	3918,00	21	Immobil° corporelles	0
			28(040)	Amortissements immob°	23269,38
			481	Charges à répartir	0
			021	Virement de la section FT	23760,41
			024*		
TOTAL		12178,00			78218,47
			**		
		66040,47			
OPERATIONS EQUIPEMENT NON INDIVIDUAL.					
20	Immobilisations incorporelles	66040,47	13	Autofinancé	66040,47
23	Immobilisations en cours	0			66040,47
		66040,47			
		0			
TOTAL SECTION		78218,47			78218,47

🚧 **Compte administratif 2012 et budget primitif 2013**

Présentés au conseil municipal, le compte administratif et le compte de gestion 2012 de la commune et du service d'assainissement sont soumis à approbation et votés le jeudi 28 mars 2013. Après préparation par la commission des finances, l'élaboration du budget primitif s'est déroulé comme d'habitude en présence de Monsieur EGLIN, percepteur.

Toutes les prévisions ont été élaborées selon une méthode et des calculs rigoureux. Ainsi, la commune pourra mettre en œuvre son programme. Un nouveau budget est apparu cette année, il s'agit du budget destiné à gérer l'opération du lotissement de Guilhemblanc.

Le jeudi 11 avril 2013, nous avons procédé au vote des trois budgets primitifs : commune, service d'assainissement et lotissement de Guilhemblanc. C'est au cours de cette réunion que les taux d'imposition directe ont été votés, ils resteront identiques aux années écoulées.

En conclusion, et clairement pour tous ses administrés, la commune parvient une fois de plus à boucler ses budgets primitifs sans augmenter les impôts directs. Depuis bien des années, les élus font en sorte que la gestion budgétaire reste saine, mais aussi respectueuse du porte-monnaie de leurs concitoyens.

➤ Contacts : depuis le lancement de l'opération, 328 contacts ont été établis, dont 55 sur la seule commune d'Aignan. C'est autant de ménages qui se sont renseignés auprès de l'équipe d'animation au sujet de l'amélioration de l'habitat privé.

➤ Fréquentation des permanences : la fréquentation des permanences, bien que variable en fonction des mois, reste très marquée et relativement homogène sur les 4 communes qui les accueillent. En moyenne, lors de chaque permanence, 5 à 6 ménages sont renseignés/accompagnés.

La permanence d'Aignan, qui se tient le 3^{ème} mercredi de chaque mois à la Mairie (sauf au mois d'août) est très fréquentée avec une moyenne de 7 ménages par permanence.

➤ Visites à domicile : 25 visites à domicile ont été réalisées sur la commune d'Aignan, pour des évaluations énergétiques, de l'adaptabilité au handicap, du traitement de situations d'habitat indigne ou encore pour évaluer l'éligibilité et l'opportunité de projets locatifs.

➤ 18 dossiers de propriétaires occupants sur la commune d'Aignan déposés à ce jour
Ceux-ci concernent :

- 7 « *précarité énergétique* » (avec gain énergétique > à 25%),
- 3 « *accessibilité / adaptation du logement au handicap* »,
- 3 « *lutte contre l'habitat indigne* » ou « *habitat très dégradé* »,
- 5 « *autres travaux* ».

➤ Aspects financiers et impact économique de l'OPAH : à l'échelle de l'OPAH, 82 dossiers génèrent 1 300 000 € HT de travaux et mobilisent une aide publique globale de 641 000 € (hors financement du suivi-animation) :

- 416 609 € de l'Anah,
- 98 400 € de primes de l'État (Aide à la Solidarité Écologique),
- 64 000 € de subventions du Conseil Régional (sous forme d'éco-chèques),
- 32 286 € du Conseil Général,
- 30 239 € d'aide de la part de la CCBA et des communes, dont 7 200 € de la commune d'Aignan.

A l'échelle de la commune d'Aignan, les 18 propriétaires subventionnés ont réalisé 183 433 € TTC de travaux et perçu 118 106 € d'aides publiques !

➤ Les principales évolutions du programme Habiter Mieux et adaptations du régime des aides de l'Anah entrées en vigueur au 1^{er} juin 2013 :

- ❖ Pour les dossiers de propriétaires occupants concernant des travaux permettant un gain énergétique > à 25% :
 - Augmentation importante des plafonds de revenus (*de 20 775€ à 31 957€ par exemple pour un ménage de 3 personnes*).
 - Augmentation importante des taux de subventionnement de l'Anah (*20 ou 35% auparavant, 35 ou 50% dorénavant*).
 - Augmentation importante de la prime ASE (*passant de 1 600€ à 3 000€ et de 2 100€ à 3 500€*).
- ❖ Non éligibilité des dossiers « Autres travaux » dès le 1er juin 2013 (PAT 32).
- ❖ Pour les dossiers de propriétaires bailleurs :
 - Nouvelle opportunité de subventionnement des logements « non dégradés » pour des travaux permettant un gain énergétique > 35%.
 - Attribution d'une prime ASE de 2 000€ par logement.

Les conditions d'attribution des aides viennent de changer, n'hésitez pas à vous rendre à la permanence du cabinet Altaïr pour faire étudier votre dossier et vos droits.



✚ **Chemin de découverte**

C'est le SIRA qui a coordonné la création d'un nouveau sentier de découverte qui vient d'être mis en service autour du lac et dans la forêt d'Aignan.

Un grand panneau situé à proximité de la digue coté parking permet de visualiser l'ensemble du parcours.



Depuis 2012, les élèves du collège ont travaillé avec leurs professeurs à la préparation de fiches techniques relatives à la faune, à la flore de la forêt et du lac d'Aignan qui ont été imprimées par l'atelier de Peyran au Houga. De son côté, l'association FIRST a réalisé les supports métalliques destinés à recevoir les plaquettes.

C'est au mois de mai, que les jeunes du collège et leurs professeurs, avec le concours des salariés des services techniques de la commune ont installé ce parcours.

✚ **L'espace intergénérationnel**

Vendredi 17 mai 2013 avait lieu l'inauguration de l'espace intergénérationnel. Les travaux qui ont débuté au mois de mai 2012 se sont terminés juste avant l'organisation des deux grands rendez-vous de ce début d'année : la nocturne de la 16^{ème} édition de Vignoble en Fête le 23 mars et les fêtes de Pâques à Aignan la semaine suivante.

La municipalité a profité de cette soirée pour organiser comme les années précédentes le traditionnel repas aux associations. Les invités de cette soirée, dirigeants et membres des associations qui ont participé à la préparation et l'organisation du grand week-end de la fête du vignoble ont été remerciés pour leur investissement indispensable à la vie de notre commune.



Cette réalisation qui permettra aux associations de fonctionner dans de meilleures conditions a été aussi appréciée des nombreux visiteurs.

Quelques élus et les salariés de la commune sont venus prêter main-forte à Madame Sarraute Présidente du club du troisième âge pour l'installation dans ses nouveaux locaux.

Les préfabriqués de l'ancien collège, vétustes et dangereux devraient être détruits dans le courant de l'année.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé, de près ou de loin à cette réalisation.



✚ **Le puits de la place du Colonel Parisot**

On peut retrouver sur de vieilles photos et cartes postales, la présence d'un puits sur la Place du Colonel Parisot.

La tête de ce puits a été démontée et son ouverture fermée après l'arrivée de l'adduction d'eau potable.

Monsieur Bartenieff, archéologue retraité qui était venu passer quelques jours à Aignan pour la restauration de la calade de l'église Saint Saturnin est aussi un passionné du patrimoine lié à l'eau en Armagnac. Avec les membres de l'Association AQUA FILUM, il est intervenu à Aignan dans le courant du mois de mai pour faire l'état des lieux de cet ouvrage.

Après avoir sécurisé le site, Monsieur Jean François Rousseau, membre de l'association est descendu dans cette cavité profonde d'environ 25m où il reste 1,50m d'eau. La visite a permis de découvrir la présence d'un « boyau » qui arrive dans ce puits. Une nouvelle visite permettra sans doute d'en savoir un peu plus sur ces ouvrages qui dateraient du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle.

A suivre.....



✚ **Vie associative**

A l'occasion de la fête nationale, Aignan Animation, sous l'impulsion de son Président Philippe Gérard et avec l'ensemble des membres de l'association organisait le 13 juillet une superbe soirée. Un peu plus de 150 convives se sont retrouvés sur le parvis de la salle polyvalente pour un repas en plein air animé par un orchestre.

Le feu d'artifice installé par Mme Domblide, apprécié et applaudi, venait clôturer cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la réussite.

Tout au long de l'année, le secrétariat et aussi principalement les services techniques de la commune apportent un soutien logistique et matériel aux associations. Cette aide vient en complément d'une contribution d'environ 56 000€ qui vient abonder les comptes des associations.

Malgré tout, cela n'est rien, face au travail réalisé par tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps passé pour animer la commune tout au long l'année. Merci à toutes et à tous en mon nom et au nom du conseil municipal .



✚ **Le cabinet médical d'Aignan**

Comme je l'avais évoqué dans le dernier bulletin municipal, le Docteur Patrice REINERT, spécialiste en médecine générale est maintenant installé dans le Gers depuis un peu plus de six mois. Il exerce son activité à Aignan depuis le 14 janvier. Visites à domicile et consultations sur rendez-vous.



Le cabinet est ouvert tous les jours sauf le mercredi après-midi.

Téléphone : 06 62 09 99 57

🇫🇷 **l'USA :**

Comme un peu partout en France, il aura fallu des palmes plus que des chaussures à crampons pour pratiquer le football cet hiver. Avec de multiples reports de match, la saison a été longue et fatigante. Une situation moins difficile pour l'USA que pour ses rivaux. En effet, après en avoir occupé la 1^{ère} place depuis la 4^{ème} journée, l'équipe fanion du club a remporté le championnat d'excellence et a ainsi gagné le droit d'évoluer en ligue l'année prochaine. Une finalité logique pour tout l'effectif senior qui après le travail réalisé par ses coachs successifs, a su progresser d'année en année pour franchir un cap cette saison et valider son billet pour la PL, ce qui lui permet de rejoindre le top 10 des clubs gersois. Une belle récompense pour l'équipe de bénévoles en place depuis maintenant presque 10 ans et qui ne compte pas son temps pour faire vivre le club...



La saison sportive aura été belle à tous les étages. La réserve a fini en trombe avec plus de 50 buts marqués dans le sprint final, une demi-finale de coupe et un état d'esprit formidable. Les U17 de notre entente ont remporté la coupe du Gers. Nos U15 ont joué les play-offs d'accession en ligue de leur championnat et nos U13 se sont qualifiés et ont pu pratiquer cette saison au plus haut niveau interdistrict. Pour finir, le label FFF a été reconduit à notre école de foot, gage de sa vitalité et de la qualité de ses éducateurs.

Cette saison 2012/2013 restera comme une des grandes saisons de l'Union Sportive Aignanaise.

🇫🇷 **Tennis club :**

Pour l'ensemble des adhérents et dirigeants du club de tennis Aignonais, l'année sportive 2012/2013, très satisfaisante, se termine par un tournoi amical double mixte. Un repas convivial clôture ce tournoi, le tout dans la joie et la bonne humeur.

L'école de tennis pour l'année sportive 2014, reprendra mi-septembre 2013, assurée par les animateurs Denis Serrin et Luc Ballarin

Comme pour l'année précédente, un cours pour adultes sera mis en place, animé par Jonathan Delcourte, Gaëtan Milleville et Jocelyn Devries.

Les jours et horaires des cours sont encore à définir.

Le club de tennis prévoit également de renouveler une sortie aux Petits As à Tarbes, éventuellement en coopération avec le tennis club de Nogaro.

Vu le succès du tournoi amical double mixte, les dirigeants du club envisagent d'organiser une animation semblable.



🇫🇷 **A.M.A.**

Le lavoir de la place des arènes a changé d'aspect.

Confiée à l'Association Motocycliste Aignanaise, cette « verrue » est devenue le club house de l'association. Les membres du club ont réalisé la presque totalité des travaux



qui ont permis de transformer ce site en un lieu agréable où règne la convivialité. Après de nombreux week-ends de bénévolat, les motards ont bien mérité un peu de répit, ils pourront profiter pleinement des plaisirs de la moto pour les balades estivales.

Félicitations à son Président Monsieur Prunier et aux membres de son association pour cette belle réussite.

✚ La Communauté de Communes Armagnac Adour

Dans le cadre de la réforme territoriale, la communauté de communes vient de définir la représentativité des collectivités qui la compose. A compter des prochaines élections municipales la commune d'Aignan disposera de cinq sièges (sans suppléants) au sein de cet établissement public de coopération.

Un site administratif et d'accueil du public est maintenu dans les locaux de la mairie d'Aignan ainsi que le S.A.D (Service d'Aide à Domicile). Un projet d'aménagement immobilier est à l'étude pour conserver ces services et marquer la présence communautaire sur le territoire de l'ancienne communauté.

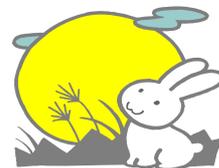
Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la communauté de communes a fait le choix de mettre en place la semaine scolaire à 4,5 jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013. Les enfants scolarisés sur le territoire communautaire, donc à Aignan, auront classe le mercredi matin.

✚ Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac »

Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans.

Tous les jeudis de 8H à 18H une équipe qualifiée de professionnels de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé.

Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



✚ L'Accueil de Loisirs :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique. Bons MSA acceptés.



Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

✚ L'ALAE :

A compter de la rentrée scolaire, la garderie sera remplacée par un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole. Ce service fonctionnera aux mêmes horaires que l'année précédente : de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30.

✚ Le Transport à la demande :

Ce service proposé par la Communauté de Communes Armagnac Adour avec le partenariat financier de la Région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers s'adresse à tout public. Il facilite le déplacement en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des aînés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes.

Pour les Aignanais, vous pouvez appeler au 05 62 09 22 22 Taxi PIZZATO

Pour tout renseignement sur ces services :

Communauté de Communes Armagnac Adour à Aignan :Tel. 05 62 03 73 50 Riscle : Tél. 05 62 69 86 43